



Siège social : Mairie 1 Rue du Général de Gaulle 60280 CLAIROIX

Anne GERIN - [anne.gerin@bmxcompiegne-clairoix.fr](mailto:anne.gerin@bmxcompiegne-clairoix.fr)

Hugues LEBLANC - [hugues.leblanc@bmxcompiegne-clairoix.fr](mailto:hugues.leblanc@bmxcompiegne-clairoix.fr)

Co-Présidence

---

## CONVOCAION Assemblée Générale Ordinaire

Cher Licencié, adhérent,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire du BMX COMPIEGNE CLAIROIX qui se déroulera le **SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023** à 15h30 à la salle des sports, rue des martyrs à VENETTE.

L'ordre du jour sera la suivant :

- Rapport moral et financier 2023
- Présentation des nouveaux statuts et vote
- Vie du club 2023
- Remerciements et récompenses aux licenciés (fidélité), bénévoles et partenaires
- Présentation et remerciement des élus et des partenaires.
- Renouvellement et vote des membres du Conseil d'Administration.

Si vous souhaitez vous investir dans le club, venez nous rejoindre ; faites nous le savoir afin que nous puissions enregistrer votre candidature qui sera présentée au vote.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions des statuts, l'AG ordinaire pourra délibérer si le quorum est atteint ; votre présence est donc nécessaire. En cas d'absence, vous pouvez faire représenter par un adhérent de votre choix : ci-joint un formulaire de vote par procuration à nous retourner par mail ou à déposer au club et, ce avant le VENDREDI 17 novembre.

Rappel : sont considérés comme votants les licenciés ayant minimum un an d'ancienneté. Les nouveaux licenciés 2024 pourront voter lors de l'AG 2024. Les licenciés de - de 16 ans doivent être représentés par un représentant légal.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.

Merci pour votre présence et de votre engagement envers notre association.

Sportivement

Clairoix, le 6/11/2023

P/le club du BMX COMPIEGNE CLAIROIX

Anne GERIN et Hugues LEBLANC - Co-Présidence